

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 745 857

21 N° d'enregistrement national : 95 12421

51 Int Cl⁶ : F 03 G 7/10

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 19.10.95.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la demande : 12.09.97 Bulletin 97/37.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : COSTA ALDO EMILE JOSEPH — FR.

72 Inventeur(s) :

73 Titulaire(s) :

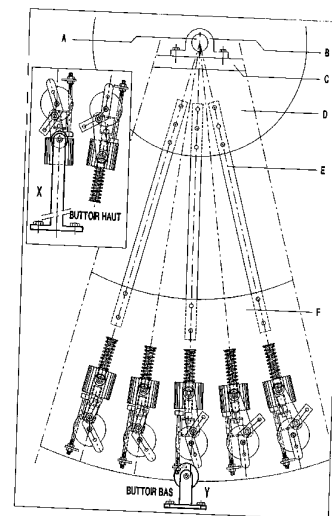
74 Mandataire :

54 MOUVEMENT PERPETUEL.

57 L'invention concerne la transformation physique d'un système pour produire du travail sans consommation d'énergie.

Elle est constituée d'une roue qui tourne autour d'un axe (A). Sa jante (F) comporte des mécanismes (3) en nombre et à intervalles réguliers. Ces mécanismes rencontrent des butoirs (encadrés Y X) qui provoquent la transformation d'un mouvement de va-et-vient rotatif en mouvement de va-et-vient longitudinal, ce qui par mécanique cantique permet en diminuant la force de l'inverse carré des masses qui se trouvent à gauche par rapport à celle des masses qui se trouvent à droite d'une ligne verticale passant par son centre, d'en relativiser ce dernier, par dissymétrie des distances des points d'appui horizontaux et verticaux respectifs desdites masses, ce qui provoque par gravitation une rotation de la roue de gauche à droite et dont le mouvement perpétuel est maintenu par attraction universelle.

Réalisation mécanique particulièrement destinée à produire du travail sans consommation d'énergie.



FR 2 745 857 - A1



1

DESCRIPTION

1

La présente invention concerne la transformation physique d'un système qui produit du travail sans consommation d'énergie.

Cette réalisation à ce jour n'existe pas et est ainsi définie.

5 Le mouvement perpétuel est la transformation physique d'un système qui produirait du travail sans consommation d'énergie et dont l'impossibilité est due au principe d'équivalence entre autres.

Selon l'invention, la réalisation se définit ainsi :

10 Le mouvement perpétuel est la transformation physique d'un système qui par mécanique quantique en diminuant la force de l'inverse carré des masses qui se trouvent à gauche par rapport à celle des masses qui se trouvent à droite d'une ligne verticale passant par son centre de gravité, relativise ce dernier par dissymétrie des distances des points d'appui horizontaux et verticaux respectifs des dites masses, ce qui provoque par gravitation une rotation du système de gauche à droite, et dont le mouvement est maintenu perpétuel par attraction universelle permettant ainsi de faire du travail sans consommation d'énergie.

15 Selon des modes particuliers de conception et de réalisation, ce système se présente sous l'aspect d'une roue à rayons clavetée sur un axe central, ce dernier est maintenu par deux paliers sur roulements boulonnés sur un châssis.

20 Selon des modes particuliers de conception et de réalisation, des supports sont maintenus en bout des rayons formant une jante sur laquelle sont fixés des mécanismes en nombre et à intervalles réguliers.

25 Selon des modes spécifiques de conception et de réalisation, chaque mécanisme permet de passer d'un mouvement de va et vient rotatif à un mouvement de va et vient longitudinal, et pour ce faire, comporte un support maintenu par une vis sur la jante et sur lequel pivote un plateau articulé, lui-même maintenu sur le support par une vis, sur ce plateau est fixé u levier de charge sur lequel est boulonnée une butée de décompression qui, en tournant avec la roue, rencontre à la base et à la verticale passant par son centre, un butoir fixé sur le châssis, l'impact qui en résulte fait pivoter le plateau, qui, par l'intermédiaire d'une biellette articulée a pour effet de rapprocher une masse vers le centre de la roue en la faisant coulisser sur un axe et de comprimer un ressort maintenu sur cet axe par une coupelle et une vis de fixation avec un léger retour en arrière après avoir dépassé le point maximum de départ, de façon à pouvoir la déposer sur un point d'appui solide du support qui maintien l'axe de coulisse de masse, dont le point de fixation sur la jante est dans le sens de rotation de la roue en avance d'un centimètre sur le point de fixation du support qui maintien le plateau, créant ainsi une aire de repos sur le dit point d'appui de masse ascendante.

35 Selon l'invention, un deuxième butoir fixé au sommet du châssis et a la verticale du premier provoque l'effet inverse sous l'action du ressort qui renvoie la masse à sa position de départ lorsqu'il rencontre la butée de décompression à savoir sur le point d'appui de masse descendante.

2

DESCRIPTION

2

5 Selon l'invention et de par sa conception, l'éloignement et le rapprochement des masses du centre de la roue ne pouvant se faire que sur la verticale passant par son centre et de façon simultanée, le centre de gravité de la roue devenu relatif, la force de la gravitation restant constante, le mouvement qui s'en dégage sous forme de rotation, est assuré par attraction universelle.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

FIGURE 1 : de face et de profil chargé.

FIGURE 2 ET 2 A : chargé et déchargé.

FIGURE 3 : de la roue avec encadré des buttoirs. Vue partielle.

REVENDICATIONS

Le mouvement perpétuel est la transformation physique d'un système qui par mécanique quantique en diminuant la force de l'inverse carré des masses qui se trouvent à gauche par rapport à celle des masses qui se trouvent à droite d'une ligne verticale passant par son centre de gravité, relativise ce dernier par dissymétrie des distance des points d'appui horizontaux et verticaux respectifs des dites masses, ce qui provoque par gravitation une rotation du système de gauche à droite, et dont le mouvement est maintenu perpétuel par attraction universelle permettant ainsi de faire du travail sans consommation d'énergie.

Selon la revendication 1, système caractérisé par une roue (D) à rayons (E) clavetée sur un axe central (A) qui tourne sur deux paliers (B) à roulements boulonnés sur un châssis (C). En bout des rayons (E) sont fixés des supports (F) formant une jante sur laquelle sont maintenus des mécanismes (fig. 1 et 2) en nombre et à intervalles réguliers.

Selon des modes spécifiques de conception et de réalisation, chaque mécanisme permet de passer d'un mouvement de va et vient rotatif à un mouvement de va et vient longitudinal et pour ce faire, chaque mécanisme, selon la revendication 2, caractérisé par le fait qu'il comporte :

- 1 - un support (14) de plateau avec vis (13) de fixation sur la jante (F),
- 2 - un support (9) d'axe (3) de coulisse avec vis (8) de fixation sur jante,
- 3 - un axe (3) de coulisse de masse (4) avec vis (10) de fixation sur support (9),
- 4 - une masse (4) baguée,
- 5 - un ressort (2) avec coupelle (1) et vis (14) de fixation sur axe (3),
- 6 - un plateau (16) articulé avec vis (14) de fixation sur support (15),
- 7 - une biellette (6) articulée avec deux axes (5-11) de fixation sur masse (4) et sur plateau (16),
- 8 - un support (12) faisant office de point d'appui de masse ascendante,
- 9 - un levier (13) de charge fixé sur le plateau (16) avec vis (17) et un axe (11) avec écrou,
- 10 - une butée (7) de décompression fixée sur le levier (13) de charge,
- 11 - un support (19) fixé sur la jante (f) par deux vis (8-14) maintenant une tige (18) faisant office de point d'appui de masse descendante.

Selon la revendication 3 système caractérisé par un butoir (Y) fixé sur le châssis (C) à la base de la roue (D) et à la verticale passant par son centre. Chaque mécanisme en tournant avec la roue (D), rencontre ce butoir (Y) par l'intermédiaire de son levier (13) de charge, l'impact qui en résulte fait pivoter le plateau (16) qui, avec l'aide de la biellette (6) à pour effet de rapprocher une masse (4) vers le centre de la roue (D) en la faisant coulisser sur un axe (3) et de comprimer un ressort (2) maintenu sur cet axe (3) par une coupelle (1) et une vis de fixation, de la déposer après avoir dépassé le point maximum de déport par un léger retour en arrière sur un support faisant office de point d'appui de masse ascendante.

Selon la revendication 4 système caractérisé par un deuxième butoir (X) fixé sur le châssis (C) au sommet et à la verticale du centre de la roue (D) chaque mécanisme, en tournant avec la roue, rencontre ce deuxième butoir par l'intermédiaire de sa butée (7) de décompression ce qui a pour effet de renvoyer la masse (4) à sa position de départ, à savoir sur le point d'appui (18) de

4

REVENDEICATION

4

masse descendante.

5 Selon la revendication 5 système caractérisé par le point de fixation sur la jante (F) du support (9) sur lequel est vissé l'axe (3) où manoeuvre le ressort (2) et où coulisse la masse (4) se trouve dans le sens de rotation de la roue (D) en avance d'un centimètre sur la verticale de celui du support (15) qui maintien le plateau (16) de commande de la biellette (6) créant ainsi une aire de repos afin d'éviter un retour en arrière de la masse (4) sous l'action du ressort (2) par l'intermédiaire du point d'appui (12) de masse (4) ascendante fixé sur le support qui maintien l'axe (3) de coulisse de masse (4) et de l'axe (11) fixé sur le plateau (16).

10 Selon la revendication 6 système caractérisé par un support (19) fixé sur la jante (F) qui comporte une butée (18) faisant office de point d'appui de masse descendante.

1/3

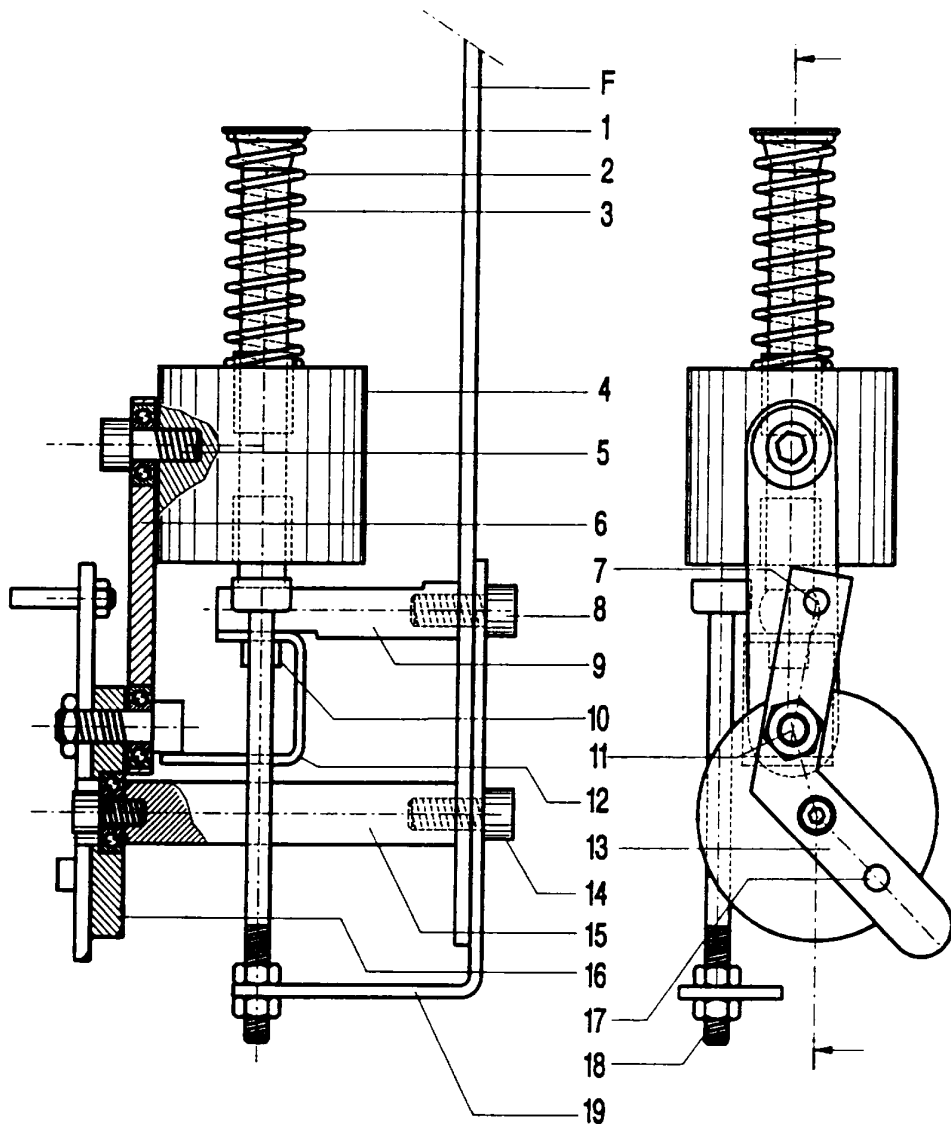


Fig: 1

Fig: 2

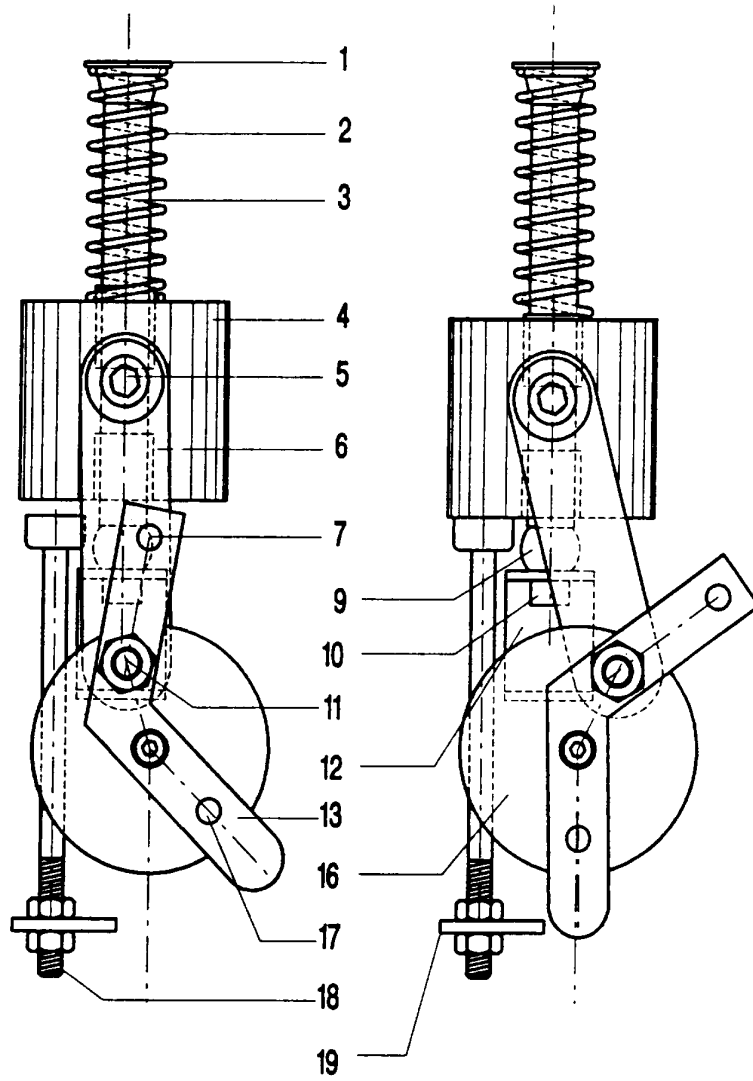


Fig: 2

Fig: 2a

